



PRÉFET DE L'ORNE



## **Compte-rendu de la réunion du réseau des acteurs de jeunesse ornais du 18 novembre 2014 à L'Aigle :**

*« Le pilotage et l'animation d'un PEL : quelles instances ? quels outils ? »*

**En partenariat avec la Ligue de l'enseignement de l'Orne**

### Présents :

Evelyne BIEGLE, responsable enfance jeunesse, Radon  
Aurélie BLOUET, coordonnatrice PEL, CDC du Canton de Tinchebray  
Anthony FORTIN, coordonnateur enfance et jeunesse, CDC Perche Sud  
Arthur LEPELLETIER, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse, DDCSPP de l'Orne  
Elsa HEE, coordonnatrice PEL, CUA  
Nelly MAUDUIT, chef de service scolaire, CDC des Pays de l'Aigle et de la Marche  
Elise MONTIER, coordonnatrice PEL, CDC du Haut-Perche  
Sophie PETIT, suivi administratif PEL, DDCSPP de l'Orne  
Antoine RIOUX, coordonnateur jeunesse, Sées  
Célian CHORIN, coordonnateur PRE, CCAS Argentan  
Marie DELMAS, directrice cohésion sociale, Mairie d'Argentan  
Séverine HUET, secrétaire, CDC Pays de Longny-au-Perche  
Marie-Dominique MARTIN, mairie de Valframbert  
Arnaud PESCHET, responsable service animation, mairie d'Athis de l'Orne

### Excusés :

Estelle MARTIN, directrice, Pôle animation P. Sévin  
Cécile GAUTIER, coordonnatrice PEL, mairie de L'Aigle

### Intervenants extérieurs :

Mickaël BROHAN, Ligue de l'Enseignement de l'Orne  
Alexandra FRANCOS, Ligue de l'Enseignement

### **Séquence 1 (09h30 – 10h30) : INTRODUCTION ET ECHANGES**

- Introduction par Arthur LEPELLETIER pour cette nouvelle journée de rencontre du réseau des acteurs de jeunesse ornais, en collaboration avec la Ligue de l'enseignement de l'Orne.
- Animation conduite par la Ligue de l'enseignement : définir les instances existantes sur les territoires et déterminer leur rôle. Echange en duo et par groupe de quatre, afin de comparer les fonctionnements.

**TABLEAU 1**

**INSTANCES D'ELUS**

- Commission municipale
- Comité de pilotage municipal

= cadrage politique

- Information
- Consultation
- Concertation

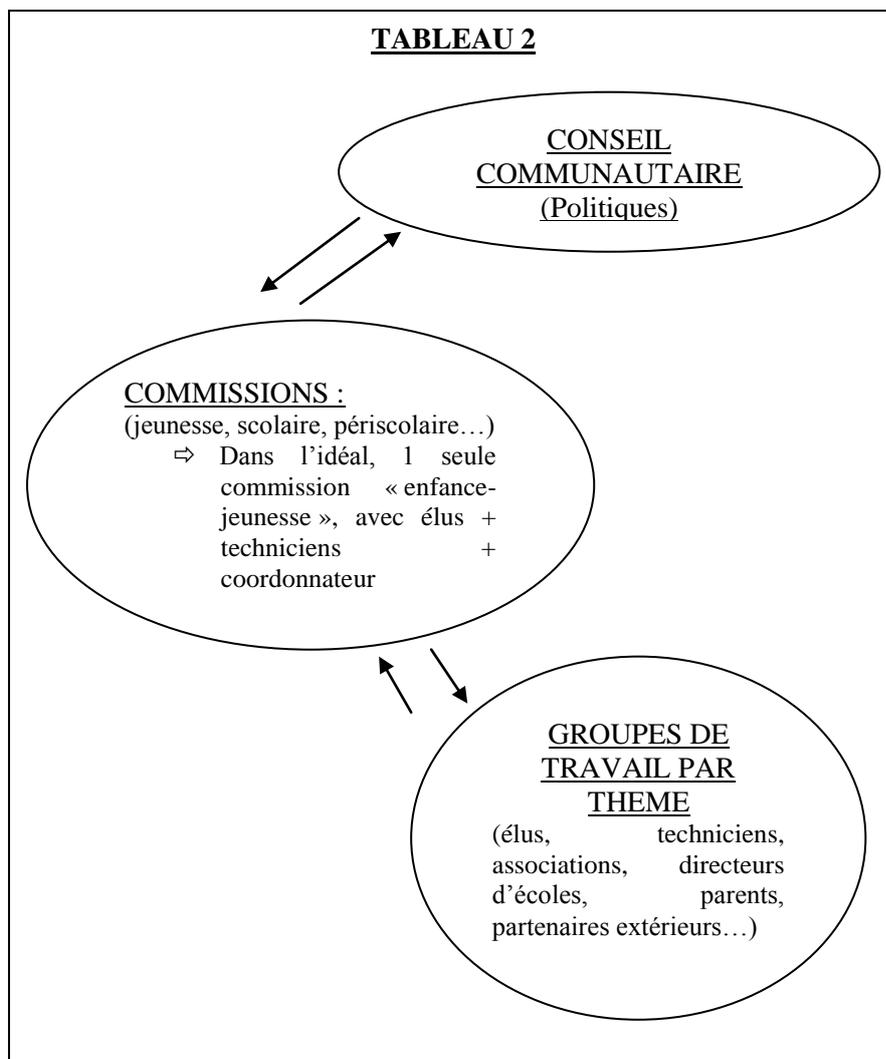
⇒ Proposition soumise au conseil décisionnaire

Il existe aussi des échanges directs et informels :

- Maire / élus / techniciens
- Techniciens / familles
- Techniciens / équipe

⇒ Retour sur le tableau 1 :

- Diversité d'instances
- Information principalement descendante
- Intérêt de la réforme : concertation, notion de projet
- Problème des techniciens / coordonnateurs : garder sa place de technicien en donnant des conseils aux élus
- Problème de formalisation des espaces d'échanges formels et/ou informels



⇒ Retour sur le tableau 2 :

= instances dans l'idéal mais la réalité est bien différente

- Travail de va-et-vient entre les différentes instances
- Le coordonnateur gère plus le quotidien, l'urgence. En conséquence, le travail de fond sur le projet est souvent oublié
- S'ajoutent des difficultés à capter les élus parmi la multitude de réunions et les autres réformes qui interviennent (ex : la réforme territoriale), le parcours important du projet (commissions, bureau, assemblée...) avant qu'il ne soit adopté ou pas au final

### **TABLEAU 3**

#### **INSTANCES**

- COPIL PEL
  - o Elus municipaux ou communautaires
  - o Education nationale / associations / CAF...
  - o Acteurs éducatifs au sens large
- CONSEIL D'ECOLE
  - o Enseignants, parents, élus
- GROUPES DE TRAVAIL selon thématique définie (mixité des acteurs éducatifs)
- COPIL de la politique de la ville (CUCS, PRE...)
- CONSEILS COMMUNAUTAIRES /MUNICIPAUX
- CONSEILS ADMINISTRATIFS ASSOCIATIFS

⇒ Retour sur le tableau 3 :

= ce que l'on connaît comme instances sur les territoires

⇒ COPIL = partie réflexion se réunissant 3 ou 4 fois par an

De ces groupes de travail, il en est ressorti de nombreuses interrogations autour desquelles le groupe a discuté, soulevé des difficultés du terrain et avancé des propositions.

Il s'est dégagé de ces échanges les interrogations et remarques suivantes :

- Pour mettre en place une démarche participative, il y a le rêve et la réalité. Ce qui exprime toute la bonne volonté de chacun sur son territoire en mettant en avant la problématique des difficultés institutionnelles des territoires.
- Une grande partie des stagiaires s'accordent à dire que la réforme des rythmes scolaires a été un levier pour mettre en place des concertations sur leur territoire autour de l'éducation et de la jeunesse.
- Selon les territoires les instances mises en place n'ont pas toujours un rôle bien défini. Ce sont principalement des commissions d'élus et de techniciens qui regroupent de multiples secteurs. Ces commissions laissent donc peu de place à la participation des acteurs éducatifs du territoire.

- Les stagiaires s'interrogent sur l'essoufflement des instances une fois le projet éducatif rédigé ou mis en place. Comment faire pour que ces instances perdurent et fassent vivre le projet sur le territoire dans un objectif d'évolution du projet et de pérennité de celui-ci.
- Les coordonnateurs soulèvent une difficulté de leur poste. En effet, la gestion du quotidien leur prend énormément de temps, ils s'interrogent alors sur comment ils pourraient faire pour mettre en place une démarche participative en parallèle de la gestion du quotidien.

Les discussions autour du travail des stagiaires a permis de soulever la difficulté de mettre en place une démarche participative lorsque les élus ne sont pas acculturés à cette démarche et qu'ils veulent tout contrôler.

Les discussions mettent en avant un point fort de la réussite d'une telle démarche qui est la volonté politique au départ de mettre en place un PEL sur leur territoire et surtout l'investissement et la participation des élus au projet. S'il n'y a pas de porteur politique du projet, il est difficile d'organiser une démarche participative.

<p><b>Séquence 3 (11h30 – 12h) : PRESENTATION D'UN GLOSSAIRE DES INSTANCES DE PILOTAGE</b></p>
--

Alexandra FRANCOS présente les différentes instances de pilotage d'un PEL, avec leur composition et leur rôle (cf annexe 1).

Il y a donc une diversité de groupes à adapter ensuite selon les territoires.

La gestion de ces groupes ajoutée à celle du quotidien nécessite d'avoir un coordonnateur à temps plein sur ces fonctions. De plus, la pérennité de ces instances est à assurer. A titre d'exemple, les représentants bénévoles sont avertis dès le départ que c'est un engagement d'assister à toutes les réunions pour l'année entière pour assurer un bon suivi du projet.

Il est noté aussi que lorsque trop d'importance est donnée à la « commission », la participation et la concertation sont laissées de côté.

Définition du COPIL :

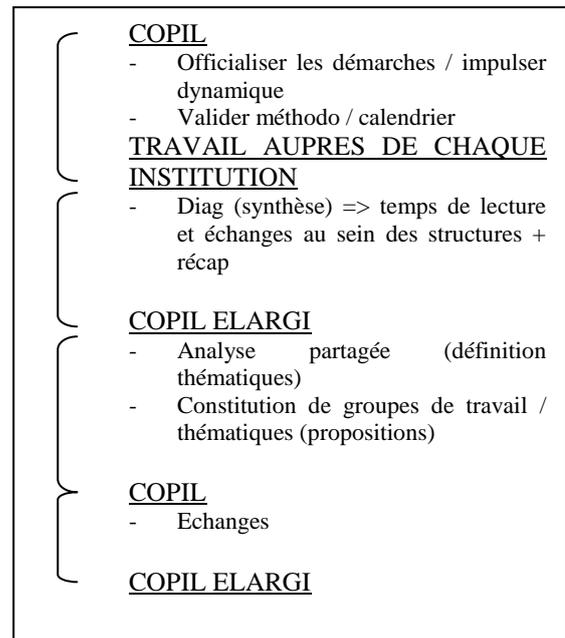
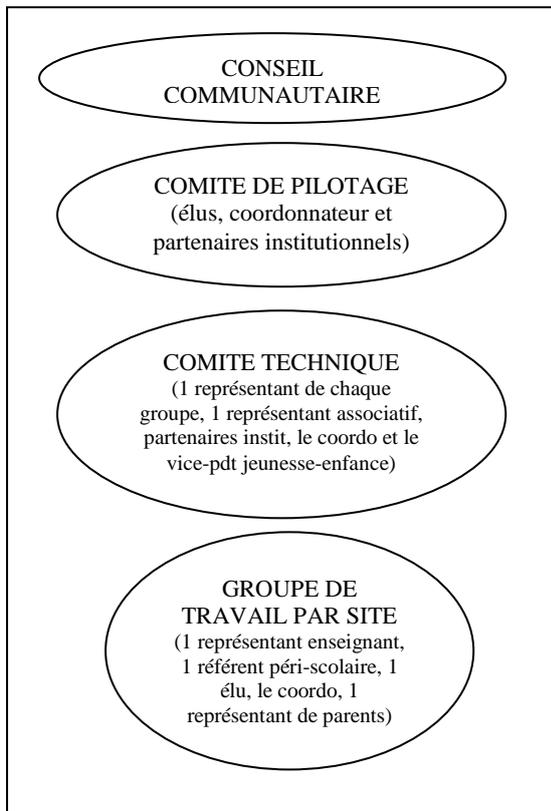
élus porteurs du projet travaillant avec le coordonnateur + l'accompagnant, tel que la Ligue de l'enseignement

= 1 représentant de chaque groupe

Le projet présenté au conseil municipal ou communautaire est un projet abouti. La Ligue de l'enseignement ne vient pas à ce conseil, mais par exemple elle peut aider à travailler la présentation avec le président ou l' élu, pour une meilleure appréhension du projet par ces derniers.

Un COPIL qui fonctionne bien fait émerger des besoins qui ne pourront pas être traités par le COPIL. Cela nécessitera la création de nouvelles instances spécialement chargées de ces questions.

**Séquence 4 (14h00 – 16h) : TRAVAUX EN GROUPE SUR LE SCHEMA IDEAL DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**



<p><u>COFIL EXISTANTS :</u>  <b>POTS – PEDT</b>          (élus-E.N.-parents          d'élèves-techniciens)</p> <p>= démarche participative</p>	<p><u>COFIL A CREER :</u>  <b>EXTRASCOLAIRE</b>          (élus-dir E.N.-assoc-          familles-techniciens)</p> <p>= mise en place de          groupes de travail          thématiques</p>
--	--

Les enjeux de la démocratie participative sont :

- la participation et l'intégration des associations dans les instances de démarche participative
- la valorisation de leur action dans la démarche éducative

Y-a-t-il besoin de nouvelles instances ? Quels acteurs dans ces instances ? Concertation, oui mais avec qui ?

Il faut faire attention aux intitulés des différentes instances pour éviter l'image d'une « usine à gaz », pour ne pas perdre les participants ou les décourager.

## Séquence 5 (16h – 16h30) : BILAN ET CONCLUSION

### **# Bilan par les coordonnateurs :**

- bonne identification des différentes instances possibles pour une démarche participative.
- grand intérêt de ces rencontres du réseau car c'est le seul point de rencontre et de partage entre coordonnateurs uniquement, hors du quotidien et pour échanger sur leur expérience
- il manque comme thème sur la journée : « comment je fais avec les élus pour les mobiliser sur l'éducation »
- complexité et intérêt de la journée d'être plusieurs territoires différents

### **# Idées pour le programme des rencontres en 2015 :**

- Comment faire perdurer ces instances sur le temps ?
- Redynamiser les projets : comment faire ?
- Evaluer : comment faire ? que mettre en place ?
- Comment mobiliser les élus ?
- Des outils pour redynamiser tout le monde.
- Technique d'animation de réunion : comment faire avec des élus ?

= attentes plus techniques, plus concrètes de la part des coordonnateurs présents

### **Annexes jointes au compte-rendu :**

- Annexe 1 : schéma de la composition des instances de pilotage du projet éducatif de territoire
- Annexe 2 : schéma de la démarche participative d'élaboration d'un PEL